

Accueil de loisirs de Dambelin

Projet-pédagogique Année 2025-2026

N° autorisation d'accueil : 0250181CL000520



Table des matières

Introduction.....	3
Présentation	3
La commune et les usagers	3
Les moyens	3
Les moyens humains.....	3
Les moyens financiers.....	4
Les moyens matériels.....	4
La structure et ses caractéristiques	4
La communication	5
Intensions et objectifs pédagogiques	6
Organisation.....	9
Accueil du matin :	9
Accueil du midi :	9
Accueil du soir :.....	10
Les réunions.....	10
Les activités	10
Evaluation.....	10
Annexes.....	Erreur ! Signet non défini.

Introduction

Présentation

Familles Rurales est une association nationale reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire français, en milieu rural et périurbain. Familles Rurales gère plus de 2 000 accueils de loisirs afin de répondre aux attentes des familles en milieu rural.

Autrefois appelés centres aérés ou CLSH (Centres de loisirs sans hébergement), les accueils de loisirs accueillent collectivement des enfants et des jeunes pour pratiquer des activités de loisirs éducatifs et de détente. Les formules proposées peuvent varier selon l'âge, le degré d'autonomie des enfants et des jeunes, les projets des organisateurs et les modes de fonctionnement.

La commune et les usagers

La commune de Dambelin fait partie du RPI Dambelin-Goux les Dambelin-Rémondans, qui regroupe les enfants habitant les trois communes, de la petite section de maternelle au CM2. L'école accueille également quelques enfants de la commune d'Ecot. L'accueil de loisirs est ouvert aux enfants de communes extérieures. Ainsi, quelques enfants de l'école de Hyémondans participent à l'accueil du soir.

Les élèves sont répartis de la manière suivante :

- Maternelle à Dambelin : 22 enfants
- CP, CE1 et CE2 à Goux-les-Dambelin : 23 enfants
- CM1 et CM2 à Rémondans : 24 enfants

L'accueil de loisirs accueille environ une dizaine d'enfants le matin, une trentaine le midi et de 5 à 15 le soir, selon les jours, pour un peu plus de 40 enfants inscrits.

Le principal interlocuteur de l'équipe est la commune de Dambelin. C'est elle qui gère les locaux et le partenariat avec Familles Rurales. Elle est aussi la commune d'où provient la majorité des élèves du RPI.

Les moyens

Les moyens humains

L'équipe d'animation de l'accueil de loisirs se compose d'une directrice – titulaire d'un DUT Carrière sociale option animation sociale et socioculturelle, deux animatrices formées BAFA et une animatrice en cours de formation BAFA. La répartition des animatrices se fait en fonction des effectifs pour chaque activité. Actuellement, une animatrice accueille les enfants le matin, une ou deux le soir, et toutes les quatre le midi.

Les animatrices ont tout d'abord un rôle de sécurité auprès des enfants. La sécurité physique et affective des enfants placés sous leur responsabilité doit être leur priorité à chaque moment.

Elles ont également un rôle d'animation : élaboration d'un planning d'activités adapté au temps d'accueil des enfants, à leur nombre et à leur âge, préparation et mise en place des activités, rangement, évaluation et adaptation continue des actions. La remise en question est perpétuelle afin de correspondre toujours mieux aux besoins du public accueilli. C'est notamment le rôle de la réunion d'équipe hebdomadaire, qui permet d'ajuster les actions individuelles et collectives de l'équipe.

La directrice assure, en plus des fonctions d'animation, la gestion de la structure au quotidien, d'un point de vue administratif, pédagogique et financier. Elle est garante de la mise en place et du suivi du projet pédagogique, du suivi des inscriptions, facturations, règlements... Elle est en lien étroit avec la fédération du Doubs, notamment par l'intermédiaire du directeur de service.

L'équipe est souvent amenée à collaborer avec d'autres personnes : entretien des locaux par le personnel communal, lien avec le personnel enseignant, associations gravitant autour de l'école...

L'équipe accueille parfois des stagiaires (notamment en formation SAPAT). Bien qu'ils ne fassent pas partie de l'effectif d'encadrement, ils ont toute leur place et participent à la vie de l'accueil de loisirs. L'équipe s'efforce de les accompagner au mieux pour leur permettre d'évoluer dans leurs pratiques professionnelles.

Les moyens financiers

L'accueil de loisirs est financé par les communes de Dambelin et Rémondans, ainsi que par les participations des familles et la CAF. La participation de chaque famille dépend de son quotient familial. Les familles extérieures à ces deux communes paient une majoration sur le prix des activités. Les aides aux temps libres sont une participation de la CAF pour les familles ayant un quotient familial inférieur à 800 €. La déduction se fait automatiquement sur la facture des familles concernées.

Les moyens matériels

La structure et ses caractéristiques

L'accueil de loisirs de Dambelin bénéficie de locaux très récents, inaugurés en 2020. Le bâtiment abrite également la classe de maternelle du RPI, avec qui certains espaces sont partagés.

L'accès à l'accueil de loisirs se fait par un portail sécurisé avec interphone, partagé avec l'école. Il permet d'accroître la sécurité des enfants accueillis en filtrant les personnes entrant dans l'établissement. Il demande cependant une plus grande disponibilité de l'animatrice présente qui doit ouvrir la porte de l'intérieur pour chaque personne se présentant à l'accueil.

Le couloir avec vestiaire propose à chaque enfant un portemanteau à son nom. Il lui permet d'y laisser un sac de rechanges et ses chaussons, ainsi que ses vêtements d'extérieur.

L'espace toilettes et sanitaires, partagé avec l'école, propose cinq toilettes pour les enfants, quatre lavabos, ainsi que deux urinoirs et deux douches. L'absence de sanitaires réservés aux plus petits est palliée par l'utilisation d'un réducteur pour les toilettes et de marchepieds pour les lavabos. Cette solution nécessite la présence d'un adulte pour les plus petits pour les accompagner et éviter les chutes (marchepieds mouillés).

La cuisine est équipée de matériel professionnel pour la mise en réchauffe des plats livrés en liaison froide. L'investissement d'une chambre froide est prévu pour remplacer l'actuel réfrigérateur, ce qui permettrait une meilleure gestion des températures des barquettes de repas.

Les deux salles de repas, d'une capacité d'accueil estimée à respectivement 15 et 10 élèves, sont bien souvent surexploitées, avec une vingtaine d'enfants pour la première, et jusqu'à 13 pour la seconde. Le volume sonore est donc un sujet de réflexion du quotidien, pour trouver des moyens de le rendre acceptable pour tous dans ces conditions défavorables.

Les deux salles d'activités sont séparées par le couloir. La priorité est donc donnée à des activités similaires, dans une même salle lorsqu'un seul animateur est présent pour que tous les enfants soient sous sa surveillance. La salle de motricité est partagée avec l'école. Elle sert aux activités de motricité, mais aussi aux jeux libres au sol : construction, imitation...

Le bureau est également partagé pour la direction de l'accueil de loisirs et celle de l'école.

La réorganisation récente des locaux pour accueillir la classe de maternelle nous a obligé à revoir également le stockage du matériel pédagogique, que nous avons dû déplacer dans un autre bâtiment. Nous avons comme projet d'aménager l'ancienne salle de classe de maternelle en salle d'arts

plastiques. En effet, pendant l'accueil du midi, aucune autre salle meublée n'est disponible. Elle permettrait en outre d'avoir une salle dédiée, avec tout le matériel nécessaire. L'aménagement est en cours.

Les pièces réservées à l'entretien du linge et des locaux sont partagées avec le personnel communal.

Les cours et espaces extérieurs sont partagés avec l'école.

Le matériel

Le matériel utilisé au quotidien par l'accueil de loisirs se compose de :

- L'équipement de cuisine : four de réchauffe, minifour, réfrigérateur, lave-vaisselle, armoires inox, chariot de service...
- Du mobilier de qualité, récent et adapté aux différents âges : tables et chaises
- Equipement informatique : ordinateur et imprimante, téléphone, tablette, téléphone mobile
- Matériel de ménage
- Différents meubles de rangement
- Jeux de société, jeux d'imitation, de construction, livres
- Matériel d'activités manuelles et bricolage : papiers divers, feutres, ciseaux colle, etc.
- Divers jeux extérieurs
- Matériel de jardinage

La communication

L'équipe utilise plusieurs moyens de communication, selon les informations à transmettre :

- Tout ce qui concerne les dossiers des enfants, inscriptions, facturation et règlements se gère via le Portail Famille : <https://famillesrurales-fd.portail-defi.net/login>
- La directrice assure le suivi des mails et des appels téléphoniques au quotidien pour les absences, les questions des parents, les informations du quotidien et la gestion de la structure, etc.
- Les communes partagent également nos informations sur l'application Panneau Pocket lorsque nous leur en faisons la demande.
- Un journal est édité tous les deux mois, partageant le quotidien des enfants à l'accueil de loisirs.
- Les programmes d'activité et les menus sont régulièrement partagés sur la page Facebook de l'accueil de loisirs : <https://www.facebook.com/AL.Dambelin/>
- Les informations plus organisationnelles (menus, modalités d'inscriptions, etc) sont publiées sur le site Internet de la structure : <https://www.famillesrurales.org/dambelin/>

Intensions et objectifs pédagogiques

Le projet éducatif de Familles Rurales (voir annexe) propose des intentions éducatives communes à toutes les structures, constituant ainsi une base de réflexion autour du projet pédagogique :

- Garantir un accueil de qualité
- Proposer des lieux de vie, d'apprentissage et de découverte
- Permettre l'accès à tous en cultivant le vivre ensemble
- Développer des espaces de concertation

Voici les intentions et objectifs fixés pour l'accueil de loisirs pour cette année :

Vivre ensemble dans un cadre sécurisant et bienveillant

L'accueil de loisirs périscolaire a pour mission d'offrir aux enfants un espace de vie complémentaire à l'école et la famille, dans lequel ils puissent s'épanouir, se détendre et expérimenter la vie en collectivité, à leur rythme. Notre projet pédagogique vise à favoriser le bien-être, la sécurité et le vivre-ensemble en proposant des temps d'animation à visée éducative, adaptés aux besoins et aux envies des enfants.

L'un des objectifs prioritaires de l'équipe d'animation est de garantir un **cadre physique et affectif sécurisant et sécurisé**.

Les locaux, récents et *sécurisés*, empêchent l'accès par l'extérieur de personnes étrangères. Les différentes salles sont clairement réparties et *identifiées* pour chaque activité : salles de repas, salle de repos, salle de motricité et de jeux, sanitaires... Des *exercices de sécurité* incendie et confinement sont régulièrement organisés afin d'habituer les enfants aux protocoles à appliquer en cas d'urgence. L'équipe d'animation respecte les *taux d'encadrement* en vigueur. En majorité formés à l'animation ou à l'accompagnement des enfants (BAFA, CAP Petite Enfance), les membres de l'équipe ont l'occasion de se former au cours de l'année autour de thèmes variés, afin d'*enrichir* en permanence *leur pratique* (sécurité, nouvelles techniques d'animation...).

Découvrir et expérimenter le « Vivre-Ensemble », c'est également faire découvrir le plaisir de la vie en collectivité.

La vie à l'accueil de loisirs est un moment idéal pour vivre des *expériences collectives positives*. À travers les *jeux coopératifs*, des *projets de groupe*, des activités ludiques à visée éducative, les enfants apprennent à *coopérer, partager* et *s'entraider*. Les adultes encouragent la *prise d'initiative* et valorisent les comportements d'*entraide* et de *solidarité*. La répartition des différentes tâches pendant les temps de repas permet à chacun de *s'investir* pour le groupe, à sa hauteur. Au quotidien, l'accent est donné sur la *joie* que procure le fait d'agir ensemble, en groupe.

Maintenir un cadre sécurisant, de manière bienveillante est primordial.

Un *cadre éducatif clair* et *constant* est indispensable au bon fonctionnement de l'accueil. Les *règles de vie* sont établies avec les enfants, par groupe d'âge, afin qu'ils puissent en comprendre le sens et s'y référer en toute autonomie. Lorsqu'un conflit survient, l'équipe privilégie la *communication*, la *réparation* et *l'excuse* plutôt que la punition. Cette approche bienveillante vise à responsabiliser l'enfant et à lui permettre de tirer un *apprentissage de ses expériences*, positives et négatives, tout en garantissant un climat serein et respectueux.

Le respect : des droits, mais aussi des devoirs !

A travers les notions de *droits* et de *devoirs*, les enfants expérimentent le *respect de soi*, des *autres*, des *locaux* ou du *matériel*. Ils sont encouragés à *participer* aux activités proposées, même si elles ne les satisfont pas pleinement. Dans ce cas, ils sont invités à *exprimer clairement* et *positivement* leurs remarques, leurs goûts, afin que les animateurs puissent s'adapter. Les enfants ont évidemment le droit de ne pas participer à l'activité proposée, mais ils doivent le faire dans le *respect* (ne pas dénigrer l'activité, ne pas empêcher les autres enfants d'y participer). Chaque enfant doit pouvoir *s'exprimer librement*. Les adultes et les enfants doivent avoir une *attitude d'écoute envers l'autre*, afin que chacun puisse se sentir respecté et *trouver sa place* au sein du groupe. Avant de se prononcer sur ses goûts (activité, aliment, proposition), les enfants sont invités à *l'expérimenter*. L'idée est de leur faire prendre conscience qu'essayer (ou goût) est la seule façon de se rendre compte réellement de notre ressenti. De même, une explication concrète est plus constructive qu'un simple refus.

Critères et outils d'évaluation :

- Les enfants connaissent les règles de sécurité de base à l'intérieur des locaux et sont autonomes dans leurs déplacements (observation au quotidien)
- Les encadrants appliquent les protocoles et gèrent les urgences avec cohérence et sérénité (retours systématiques en équipe sur les différents évènements / exercices)
- Les enfants sont sereins lorsqu'ils viennent à l'accueil de loisirs (observation, échanges avec les parents et le personnel enseignant)
- Les enfants participent volontiers aux différentes activités proposées - ou respectent, le cas échéant, l'activité et les participants
- Les relations entre les enfants (et les adultes) sont globalement harmonieuses et solidaires (observation, échanges avec les enfants, les parents, en équipe)
- Les enfants proposent eux-mêmes des solutions de réparations et/ou de résolution de conflits
- Les enfants et le personnel respecte le matériel et les locaux (observation du nombre d'incidents)

Impliquer les parents dans la vie du centre

Favoriser une relation de confiance et de collaboration entre l'équipe et les familles utilisatrices de nos services est indispensable au quotidien. En effet, elle permet aux parents une meilleure sérénité lorsqu'ils nous confient leur enfant. En outre, elle favorise également des échanges sincères avec les familles, enjeu primordial pour un accueil de qualité.

Un des objectifs de cette année est *d'encourager les parents à participer à différents projets / activités du centre*.

Notre accueil de loisir souhaite *renforcer le lien* entre les familles et l'équipe, en ouvrant davantage les portes du centre aux parents. Des temps de *rencontre* et de *partage* seront organisés au cours de l'année : des *expositions, spectacles* ou autre forme de retours sont prévus pour présenter le résultat des différents miniclubs organisés à l'accueil de loisirs du soir tout au long de l'année. Le centre va porter sa candidature pour accueillir un projet de séances de sport à destination des parents : l'occasion de proposer un *temps pour chacun*, enfant comme adulte ! Des *olympiades* parents/enfant en famille seront également organisées en fin d'année scolaire : un temps convivial, en famille, entre amis, au sein de la structure.

Des portes ouvertes, en fin d'année scolaire, seront l'occasion de *faire découvrir notre structure* aux nouvelles familles, mais aussi à quiconque souhaiterait venir à notre rencontre.

Cette année, nous avons comme projet d'inviter les enfants et les parents déjà utilisateurs de nos services, à s'impliquer pour ce temps de partage.

Critères et outils d'évaluation :

- Le nombre de familles participant aux différentes rencontres proposées
- La qualité des échanges entre parents et animateurs (évaluation annuelle, retours directs)
- La satisfaction des familles quant à nos services (évaluation annuelle, retours directs)

Organisation

Accueil du matin :

L'accueil ouvre à 7.00 chaque matin d'école. En attendant l'arrivée des enfants qui se fait de manière échelonnée jusqu'à 8.00, l'animatrice prend connaissance des informations du jour et des enfants inscrits (cahier de transmissions, tablette, téléphone de la structure...). Elle ouvre les volets et prépare la salle pour un accueil agréable des enfants. L'animatrice en charge de l'accueil du matin doit avoir une attitude très accueillante et positive, afin que chaque enfant puisse se sentir accueilli au centre. Elle veille également à échanger avec les parents pour se tenir informée d'éventuelles informations importantes pour la prise en charge de l'enfant.

Jusqu'à 7.30, un petit-déjeuner est proposé : fruits frais, jus de fruit, cacao ou lait nature, tartines de pain complet (beurre, confiture, miel, fromage...). Une fois par semaine maximum, la pâte à tartiner est proposée également. De manière exceptionnelle, des gâteaux industriels peuvent remplacer le pain.

Les enfants sont ensuite invités à jouer en salle de motricité, selon leur envie : jeux de ballon, jeux de société, d'imitation (poupées, voitures), de construction, lecture, parcours de motricité... Un rôle essentiel de l'animatrice à ce moment-là est de veiller à ce que chacun trouve sa place en répartissant l'espace pour chaque type de jeux. Elle prend également le temps d'accueillir chacun à son rythme.

A 8.20, les enfants de primaire sont dirigés vers le sas d'accueil extérieur, où ils attendent le bus qui les amènera à leur école respective. Les élèves de maternelle sont accompagnés à leur vestiaire. L'animatrice peut alors terminer le rangement des salles.

Accueil du midi :

Devant le nombre croissant d'enfants fréquentant la structure sur le temps de midi, et pour s'adapter aux locaux mis à notre disposition, nous avons décidé cette année de fonctionner en deux services de repas.

Maternelles :

A la sortie de l'école, les enfants ont un temps d'activité en salle de motricité (activité physique, temps d'échange, lecture...) afin de permettre aux enfants un temps de relâchement des tensions accumulées pendant la matinée d'école. Après un passage aux toilettes, les enfants s'installent à table et nous distribuons ensemble les tâches du jour (distribution du pain, annonce du menu et remplissage des cruches d'eau).

Pendant le repas, les enfants sont invités à goûter chaque plat en petite quantité, puis à se resservir autant de fois que besoin (dans la limite d'une portion pour les aliments portionnés tels que la viande ou le poisson, le fromage, pizzas, crêpes etc.). Deux morceaux de pain sont distribués pendant le repas, après l'entrée / le plat et/ou avec le fromage.

Après le repas, chacun débarrasse ses couverts et une activité est proposée.

Les enfants sont raccompagnés à l'école à partir de 13.20.

CP-CE1-CE2

Les enfants sont pris en charge par les animatrices à la sortie du bus et bénéficient d'abord d'un temps libre à l'extérieur. Une activité leur est ensuite proposée avant le repas, qui se fait lors du deuxième service, vers 12.30.

Ce groupe termine le repas et le débarrassage juste avant le retour au bus des enfants. Néanmoins, il arrive que les enfants puissent bénéficier d'un petit temps de récréation à l'extérieur après le repas.

Ils sont accompagnés dans le sas extérieur à 13.20 pour l'attente du bus.

CM1-CM2

Les enfants sont pris en charge par l'animatrice directement à la sortie du bus et rentre directement. Ils mangent au premier service et bénéficient d'un temps d'activité après le repas. Ils sont accompagnés dans le sas extérieur à 13.20 pour prendre le bus.

Accueil du soir :

Les enfants sont pris en charge à la sortie de l'école ou du bus, et un goûter leur est d'abord proposé. Il est constitué d'une portion de fruits (plutôt fruit frais, ou compote, confiture, jus de fruits...), un produit laitier (beurre, fromage, yaourt, lait...) et d'un produit céréalier (pain, biscuit, cake...).

Après le goûter, une activité est proposée aux enfants : activité ou jeu libre, coloriage, activité manuelle du moment... Le lundi et le jeudi, les miniclubs sport et arts plastiques permettent aux enfants de découvrir plus particulièrement ces domaines.

Les réunions

Une réunion d'équipe hebdomadaire est prévue le Jeudi après-midi. Elle permet de faire un point sur la vie à l'accueil de loisirs, les éventuels évènements de la semaine, ceux à venir. Elle est aussi l'occasion de travailler sur les différents projets menés par l'équipe, assurer le suivi du projet pédagogique, etc.

D'autres temps plus informels sont bien sûr nécessaires pour compléter ce moment. L'équipe d'animation a l'habitude d'échanger lors des temps de travail en l'absence des enfants.

Les activités

Les activités de loisirs sont mises en place selon les différents temps d'accueil et les éventuels groupes d'âge.

Quelle que soit l'activité proposée, nous ne nous engageons pas dans une démarche de résultat ou de performance. C'est l'enfant qui fera l'activité. Même si le résultat est différent du modèle proposé, l'animateur n'interviendra pas directement (sauf cas extrême de danger ou nécessité absolue) sur la réalisation de l'enfant. De même, l'enfant ne sera jamais obligé de participer à l'activité, même s'il a été inscrit dans ce but. Nous pensons que l'enfant doit rester libre de participer ou non aux activités proposées. En revanche, il doit respecter le droit des autres enfants à bénéficier de l'activité dans des conditions optimales.

Les temps libres sont donc tout aussi importants à l'accueil de loisirs. Nous veillons à laisser les enfants jouer librement quand ils le souhaitent, et nous mettons à leur disposition du temps pour ça. Nous essayons au maximum de ne pas couper les enfants dans un temps de jeu libre sans les avoir – au minimum- prévenus à l'avance.

Nous nous efforçons aussi de ne pas intervenir dans les jeux entre enfants, sauf si les actes ou les paroles nécessitent une intervention urgente (mise en danger physique ou morale, paroles blessantes ou insultantes, etc.).

Evaluation

Des temps d'évaluation et de relecture sont souvent pris, de manière informelle, par les membres de l'équipe (évolution positive ou non des enfants, mise en place d'un nouvel outil, etc.). Les temps d'échange avec les enfants sont aussi très informatifs quant à leur satisfaction de ce qui se passe à l'accueil de loisirs. Ils nous permettent un ajustement permanent de nos postures, activités, etc. De même, les temps de discussion avec les parents sont essentiels.

La remise en place du comité de pilotage, composé de représentants de Familles Rurales, des communes partenaires et des parents, permet également de multiplier les points de vue. L'équipe

espère ainsi redynamiser la vie de la structure, en vivant des projets initiés par l'un ou l'autre de ces différents acteurs.

